

=REPUBLIQUE DU SENEGAL

REGION DE SAINT-LOUIS

CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORT SPECIAL 2015

DU PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Madame le préfet;
Mesdames, Messieurs les Conseillers ;
Mesdames, Messieurs les chefs de service ;
Mesdames, Messieurs ;

Il est une tradition établie des Institutions de dresser le bilan de leurs activités à la fin de chaque gestion. Au-delà d'une tradition, il s'agit d'une obligation que la loi impose aux Départements au sens de l'article 49, alinéas 2 et 3, du Code Général des Collectivités Locales. Aux termes de cette disposition, il est prévu que « chaque année, au mois de janvier de l'année suivant la fin de la gestion, le Président présente au Conseil départemental un rapport spécial sur la situation du Département, notamment sur les matières transférées, de l'activité et du fonctionnement des différents services du Département et des organismes qui relèvent de celui-ci ainsi que les crédits qui leur sont alloués.

Le rapport précise également l'état d'exécution des délibérations du Conseil départemental et de la situation financière du Département. Ce rapport donne lieu à un débat. Il est rendu public ».

Conformément aux indications de l'article 49 sus-énoncé, ce rapport s'articule autour de trois (3) axes principaux. Le premier axe traite de la situation des compétences transférées (I), le deuxième retrace les activités et le fonctionnement des différents services du Département (II). Le troisième enfin donne une présentation de l'état d'exécution des délibérations du Conseil départemental ainsi que de la situation financière du Conseil (III).

I- COMPETENCES TRANSFEREES AU DEPARTEMENT

Les réalisations dans le domaine des compétences transférées se présentent comme suit :

1) Domaines

Il faut rappeler qu'en matière de Domaines, l'article 296 du CGCL confère au Conseil départemental la compétence de délivrer des autorisations d'occupation du Domaine Public Maritime (DPM) et du Domaine Public Fluvial (DPF) aux personnes physiques pour la réalisation de projets après avis de l'organe délibérant de la Commune où se situe le projet. Au cours de l'exercice 2015, le Conseil n'a reçu aucune demande dans ce sens et donc n'a délivré aucune autorisation.

2) Aménagement du territoire

La loi nous donne compétence d'élaborer le Schéma Départemental d'Aménagement du Territoire. Pour des raisons d'ordre financier, ce schéma n'a pas encore pu être réalisé.

3) Planification

Le Conseil a très tôt pris conscience de la nécessité de disposer d'un Plan Départemental de Développement. C'est pourquoi, lors de la session de juin 2015, mandat a été donné à l'ARD de chercher les voies et moyens pour l'élaboration de ce document de planification stratégique. Sur financement du PNDL, le Plan de Développement est en cours de réalisation et sera bientôt finalisé.

4) Environnement et gestion des ressources naturelles

En raison de ses moyens financiers réduits, le Conseil n'a pas pu consentir un appui au Service de l'Environnement et au Service des Eaux et Forêts.

Par ailleurs, il n'a délivré, au cours de l'année 2015, aucune autorisation de défrichement ni d'amodiation.

Par contre, notre Institution, à travers la Commission de l'Environnement, a pris part à toutes les activités organisées par ces deux secteurs, notamment une part active dans la validation des études d'impact environnemental et social.

Il convient de signaler que nous avons été approchés par l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) pour faire partie d'un Réseau qui s'appelle World Environmental Hub dont le Comité Exécutif s'est réuni à Paris le 04 décembre 2015 ; il s'agit d'un réseau de Collectivités infra étatiques qui devront intégrer le volet « environnement » et les « Solutions Basées sur la Nature » pour tout projet de développement. Plusieurs autres organismes sont prêts à appuyer l'initiative, dont ICLEI (International Council for Local Environmental Initiatives), UNEP (United Nations Environment Programm) et UNOSD (United Nations Office for Sustainable Development).

5) Santé et action sociale

Compte tenu de la faiblesse de son budget en 2015, le Conseil départemental n'a donné aucun appui aux **structures sanitaires**, en particulier à l'hôpital régional de Saint-Louis. Il en est de même pour le Service de l'Hygiène et pour celui de l'Action Sociale.

Par contre, avec les différents contacts que nous avons eus :

- avec le SAMU national, une antenne régionale sera bientôt installée à Ngallèle, avec l'appui de l'Université Gaston Berger. La SONATEL est déjà saisie pour installer la plateforme téléphonique et les ambulances sont déjà disponibles;
- avec les Chinois pour la construction d'un CHU dans le Département de Saint-Louis et les discussions sont en cours.

Dans le cadre de **l'action sociale**, une subvention de 200 000 F a été consentie à l'Association Départementale des Personnes Handicapées.

Il faut enfin noter la mise en place du Fonds d'Appui aux Projets Economiques des groupes vulnérables ; ce fonds est crédité de 10 000 000 F que le Conseil a voté lors de sa session du 16 octobre 2015.

6) Education

Dans ce domaine, les actions réalisées ont porté sur :

- la reprise de l'enduit et de la peinture des deux premiers étages du lycée Cheikh Omar Foutiyou TALL pour 12 963 850 F ;
- la construction d'une salle de classe à Al Azhar au CEM de Fass NGOM pour 9 970 233 FCFA ;
- la construction en cours de 04 salles de classe au lycée de Mpal et de 06 salles de classe et d'un bloc d'hygiène à 10 box au lycée de Ngallèle pour 49 977 446 F ;
- la réalisation en cours, avec l'appui de Lux-Dév, du Plan Départemental de Développement de l'ETFP.

7) Culture

Pour l'année 2015, aucune subvention n'a été accordée à des associations culturelles ou religieuses. Cependant, quelques appuis ont été consentis à quelques familles religieuses lors du Gamou, en carburant notamment.

Pour le FESNAC à Kaolack, le Conseil a démarché l'octroi d'un bus auprès du CROUS et a assuré le transport aller-retour de la délégation régionale.

Il faut également signaler l'appui consenti pour les Festivités de la Fête de l'Indépendance pour un montant de 700 000 F.

8) Urbanisme et Habitat

Aucune action n'a été initiée par le Conseil départemental en 2015 dans le domaine de l'urbanisme et de l'habitat.

Il est important tout de même de porter à la connaissance des Conseillers que les démarches entreprises avec les chinois vont aboutir, en rapport avec les Communes de Gandon et éventuellement de Fass Ngom, à la construction de plusieurs centaines de logements sociaux. Les négociations sont en cours mais le principe est acquis.

9) Jeunesse, Sports et Loisirs

En matière de jeunesse, les actions menées par le Conseil départemental se limitent essentiellement aux réalisations du Centre de Régional de Ressources pour l'Emploi des Jeunes (CRREJ).

Au cours de l'année 2015, **le CRREJ** a accueilli un total de 115 jeunes, dont 70 garçons et 45 filles avec des tranches d'âge variant entre 25 ans et 35 ans. Cet effectif se répartit comme suit entre les différents services :

- le Service de l'Accueil, de l'Information, de la Gestion de l'Espace Documentaire et Logistique (AIGEDL) : 33 jeunes accueillis dont 21 garçons et 12 filles. 17 jeunes ont été accompagnés en recherche sur

internet et 16 en recherche documentaire;

- le Service de l'Orientation Professionnelle et de l'Accompagnement Individualisé (OPAI) : 33 jeunes accompagnés, dont 20 garçons et 13 filles. 23 jeunes (16 filles et 07 garçons) ont été accompagnés dans la recherche d'une formation ; 10 jeunes, dont 6 garçons et 4 filles en recherche emploi. 09 jeunes sur les 10 accueillis ont été accompagnés dans la recherche et l'obtention d'un stage ;
- le Service Appui à la Création d'Entreprise et au Suivi des Projets (ACESP) a reçu au total 49 jeunes (36 garçons et 13 filles) ; parmi ces 49 jeunes, 35 ont été accompagnés en création d'entreprise et 14 en conseils de création d'entreprise.

Il faut enfin signaler en matière de jeunesse que le conseil a pris 08 **arrêtés de non opposition** à ouverture de colonies de vacances pour 12 œuvres :

- Association pour le Développement de l'Enfant Sénégalais ;
- Association des Encadreurs des Collectivités Educatives du Sénégal ;
- Etablissement Mbootu ;
- Le CDEPS de Saint-Louis ;
- La Paroisse Notre Dame de la Paix ;
- L'Office National des Pupilles de la Nation ;
- La SENELEC ;
- L'Amicale des Employés de la SICAP ;
- GRACE ;
- Direction Générale des Douanes ;
- Amicale des Femmes de la Primature
- La SONES.

Dans le domaine du sport, le Conseil, compte tenu de la modestie de son budget, n'a soutenu aucune organisation sportive (ligues, ORCAV, ODECAV, Districts), sauf l'appui logistique apporté au Tournoi International de Judo.

10) Secteurs productifs

Dans le domaine de l'agriculture et de l'élevage, les Chinois vont installer des fermes pilotes à Gandon et à Fass. La démarche consistera à emblaver, aménager et exploiter une surface égale à celle qui leur sera attribuée pour les populations. Ils s'engagent également à acheter la production de ces populations.

II- ACTIVITES ET FONCTIONNEMENT DES DIFFERENTS SERVICES DU DEPARTEMENT

Sur le plan administratif, les services du Conseil départemental se composent:

- du cabinet du Président comprenant une Secrétaire de Direction ;
- du Secrétariat Général qui est dirigé par le Secrétaire Général, collaborateur direct du Président et supérieur hiérarchique du personnel placé sous son autorité et dont il assure la coordination des activités. Ce personnel

comprend :

- un Agent d'Administration ;
- la Secrétaire du Secrétaire Général qui gère le courrier et les appels téléphoniques ; elle est en même temps la Coordinatrice de la Cellule de Passation des Marchés ;
- une deuxième Secrétaire mise à la disposition du Gouverneur ;
- 04 Commis d'Administration ;
- 03 Agents du CRREJ ;
- 03 Chauffeurs ;
- 02 plantons;
- 02 Gardiens.

A la date du 23 décembre 2015, le nombre de courriers enregistrés à l'arrivée et au départ se présentent comme suit :

- arrivée : 465 dont 3 confidentiels;
- départ : 143 et 25 convocations.

En ce qui concerne la **Commissions des marchés**, elle a, au cours de l'année 2015, statué et attribué les marchés suivants :

- la restauration des hôtes du Conseil départemental pour 3 000 000 F (DRP);
- l'entretien des locaux de l'hôtel de département (DRP) pour 4 743 600 F ;
- l'achat de fournitures de bureau (lot 1) pour 2 172 932 F et de produits d'entretien (lot 2) pour 472 000 F (DRP);
- l'achat de mobiliers de bureau (fauteuils, chaises et bureau) pour l'équipement de l'hôtel du département (DRP) pour 6 891 200 F;
- travaux de construction de trois blocs de deux salles de classe chacun et de dix box au lycée de Ngallèle (lot 1) et de construction de deux blocs de deux salles de classe chacun au lycée de Mpal (DRP à compétition ouverte) pour 49 977 446 F ;
- acquisition d'ordinateurs de bureau et d'access points WIFI pour le compte du conseil départemental (DRP) pour un montant de 3 499 880 F.

Quant à la **Commission de réception** des travaux et matières, elle a procédé :

- à trois réceptions provisoires de travaux (Lycée Cheikh O. Foutiyou Tall, Institut Al Ahzar et CEM de Fass Ngom) ;
- 18 réceptions de matières pour un montant cumulé de 34 148 310 F ;
- à deux visites de chantiers aux lycées de Ngallèle et de Mpal.

Enfin, il convient de relever qu'au titre de l'année 2015, pas moins de 60 représentations ont été effectuées par les conseillers et quelques techniciens, au nom du Président du Conseil départemental. La plupart de ces représentations ont fait l'objet de comptes-rendus écrits. Nous pouvons citer, sans être exhaustif :

- la réunion de partage de la situation de référence sur la santé maternelle, néo-natale et infantile à la Préfecture le 26 janvier 2015 (Dr Abdoulaye Ndoye) ;
- l'atelier d'installation de la Commission de concertation opérationnelle pour l'appui et le renforcement de capacités des GIE de femmes dans le cadre du projet ADETER tenu au CRETEF de Saint-Louis le 11 février 2015 (Mariétou Sogue);
- la réunion préparatoire de la Fête de l'indépendance le 25 février à la Gouvernance (Mariétou Sogue) ;
- les 27 et 28 février à la Préfecture : atelier d'élaboration et de validation des plans d'action des Plateformes et des APCD (Dispositif Institutionnel et Communautaire (Rokhaya Gueye) ;
- du 02 au 04 mars à la Préfecture : atelier d'orientation des acteurs de la décentralisation sur la gestion de la santé (Dr Abdoulaye Ndoye) ;
- le 17 mars à l'Hôtel Rogniat : réunion du Comité des Parties Prenantes Zone Nord du MCA-Sénégal (Mody Diop) ;
- CRD de vulgarisation du PSE à la Préfecture le 24 mars (Amar Gueye) ;
- le 26 mars à la Préfecture : réunion préparatoire de la Semaine de la Jeunesse (Ibrahima Diop) ;
- la rencontre pour le développement du tourisme les 27, 28 et 29 mars 2015 aux Comptoirs du Fleuve (Ramata Dieng) ;
- le 07 avril à la Préfecture : réunion de ciblage des ménages bénéficiaires de l'assistance alimentaire du Gouvernement (Fatou Ba) ;
- le CRD sur la fixation des prix du transport urbain à Saint-Louis le 14 avril 2015 à la Préfecture (Thiamba Seck) ;
- la revue annuelle décentralisée du secteur de l'éducation et de la formation le 15 avril 2015 au Conseil départemental (Mouhamadou Moustapha Fall);
- le 27 avril à la Préfecture : réunion d'informations et de partage sur le projet d'exploration pétrolière dans le Bloc Saint-Louis Offshore profond (Thiamba Seck) ;
- la réunion d'installation du Cadre régional de concertation sur la gouvernance de l'eau potable et de l'assainissement le 30 avril 2015 au Conseil départemental (Mody Diop);
- le 06 mai à la Préfecture : atelier de lancement des activités de ciblage et d'évaluation des besoins des ménages pauvres (Aïchatou Wade) ;
- le 11 mai 2015 à la Chambre de Commerce : remise de matériels d'allègement des travaux de la Femmes par Mme le Ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfance (Aminata Seck) ;
- le 23 mai : accueil et participation à la visite du président et de sa Majesté le Roi Mouhamed VI (PCD) ;

- le 26 mai 2015 à la Préfecture : CDD de bilan de la Campagne agricole 2014-2015 et préparation de la Campagne 2015-2016 (Mariétou Sogue) ;
- le 26 mai : CRD pour l'élaboration du Plan Régional d'Action et de Lutte contre le Tabac (Aminata Seck) ;
- le CRD sur les inondations le 03 juin 2015 à la Préfecture (Seynabou Badiane Dieng) ;
- le 05 juin à la Préfecture : atelier de partage et de validation de la contribution de la Région à la révision de la Stratégie Nationale de l'Equité et de l'Egalité du Genre (SNEEG) (Rokhaya Gueye) ;
- le 08 juin au CDSL : CDD préparatoire à la campagne hivernale 2015 (Mariétou Sogue) ;
- le 09 juin à la Préfecture : réunion sur le Tourisme (Ramata Dieng) ;
- les 15 et 16 juillet à Keur Dada : consultations régionales sur la Stratégie Nationale de Développement Durable (Bouna Diop) ;
- le 02 juillet à l'Hôtel de la Poste : atelier de partage du diagnostic et des enjeux de la Lettre de Politique Sectorielle de la Micro Finance (Mame Mbeugué Seck) ;
- l'atelier de partage des outils du nouveau guide de planification territoriale du PNDL, les 2, 3, 4 juillet 2015 à l'Hôtel Rogniat (Mody Diop) ;
- la rencontre régionale sur l'alphabétisation le 07 juillet 2015 (Adama Niang) ;
- le 07 juillet au Centre de Conférence Abdou Diouf de Diamnadio : lancement du PUDC (Saliou Rama Ka, mais problème au niveau de l'organisation et le Représentant n'a pas pu y prendre part) ;
- le 11 juillet à l'Espace Jeunes : réunion sur la Couverture Maladie Universelle et mise en place de l'Union Départementale des Mutuelles de Santé Communautaire (Aminata Seck) ;
- le 1^{er} août à la Préfecture : réunion préparatoire des Navétanes (Ibrahima Diop) ;
- le 03 août à l'Inspection d'Académie : réunion préparatoire à l'élaboration des Plans départementaux de développement de l'ETFP (Mouhamadou M. Fall) ;
- le 06 août à la Préfecture : réunion préparatoire du Magal des Deux Rakkas (Mody Diop) ;
- le 13 août : accueil du Ministre de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Construction Citoyenne (Mody Diop) ;
- le 13 août à la SAED : réunion préparatoire du Forum sur le foncier (Thiamba Seck) ;
- du 14 au 16 août : activités des Vacances Citoyennes (Ndiambal Diouf, Coordonnateur du CRREJ) ;
- le 20 août à la Préfecture : CRD sur le Recensement Général des Entreprises au Sénégal (Adama Niang) ;
- les 21 et 22 août : inauguration des ouvrages du MCA par le Premier Ministre (Mody Diop, mais n'a pas pu se joindre à la

- délégation faute d'informations précises) ;
- le 21 août à la Préfecture : réunion de validation de l'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du projet de réhabilitation de la route de l'Hydrobase (Bouna Diop) ;
 - le 05 septembre à la Place Faidherbe : prière des Deux Rakkas (Thiamba Seck) ;
 - le 08 septembre à la Place Faidherbe : remise solennelle de décorations aux Anciens Combattants par le Ministre des Forces Armées (Souleymane Gueye) ;
 - le 10 septembre à la Préfecture : atelier de palidoyer sur l'accès à l'assainissement dans les zones rurales (Seynabou Badiane Dieng) ;
 - le 15 septembre à la Préfecture : réunion de validation de l'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux de protection côtière dans la Gandiolais (Bouna Diop) ;
 - les 18 et 19 septembre à l'Hôtel Keur Dada : forum régional sur le foncier organisé par le Gouverneur et présidé par le Ministre de l'Intérieur (PCD, Mody Diop et Amath Dia) ;
 - le 07 octobre : participation à la tournée du Gouverneur pour la Rentrée Scolaire 2015-2016 (Mody Diop) ;
 - du 08 au 10 octobre à l'Hôtel Rogniat : atelier de réflexion sur l'Hôpital Régional Lieutenant Colonel Mamadou Diouf de Saint-Louis (Dr Ndoye, Amadou Diallo, Souleymane Gueye et Amath Dia) ;
 - le 09 octobre à la Préfecture : CRD préparatoire du FESNAC (Ibrahima Diop) ;
 - les 12 et 13 octobre : visite des Chantiers du Ministre de l'Enseignement Supérieur (Pr Ndioro Sow) ;
 - le 15 octobre à la Préfecture : CRD sur les modalités de commercialisation du riz local (Rokhaya Gueye) ;
 - l'atelier national de réflexion sur la gestion de la carte sanitaire à l'hôtel des Almadies les 22 et 23 octobre 2015 (Mouhamadou Moustapha Fall) ;
 - du 09 au 11 novembre à la Préfecture : atelier de formation des élus de la région (Mody Diop) ;
 - le 13 novembre à la Préfecture : CDD sur la Campagne de lutte contre les feux de brousse (Ndiawar Wade) ;
 - la réunion préparatoire de la FIDAK le 13 et le 24 novembre à la Préfecture (Amadou S. Kane) ;
 - le 18 novembre à la Préfecture : réunion préparatoire de la Semaine Nationale de la Petite Enfance (Mouhamadou M. Fall) ;
 - l'atelier de formation des élus et acteurs locaux à Dagana les 18 et 19 novembre 2015 à la Préfecture (Amadou S. Kane) ;
 - le 19 novembre à la Préfecture : atelier de validation du diagnostic et du plan d'action relatifs au mécanisme africain d'évaluation par les pairs (Thiamba Seck) ;
 - le 24 novembre à l'UNESCO (Dakar) : table-ronde sur « 15 ans de partenariat pour la conservation et la gestion de Saint-Louis, site du Patrimoine Mondial (Abdoul Kader Fall) ;

- le 03 décembre à la Préfecture : CRD sur la Lettre de Politique Sectorielle sur le Sport (Ibrahima Diop) ;
- les 07 et 08 décembre à l'Hôtel Keur Dada : atelier de diagnostic des besoins de renforcement de capacités des élus et acteurs de la décentralisation (Mody Diop et Babacar Faye) ;
- le 11 décembre à l'UGB : Colloque International sur l'Acte III de la Décentralisation (Thiamba Seck) ;
- le 14 décembre à la Préfecture : réunion d'informations sur la prise en charge des factures d'eau et d'électricité dans les Etablissements scolaires et sanitaires (Mody Diop) ;
- le 15 décembre à la Préfecture : réunion du Cadre de Concertation Régionale de Gouvernance des Services d'Eau et d'Assainissement (Ousmane Sow).

En ce qui concerne **les missions à l'étranger** :

- j'ai pris part à l'Assemblée Générale de l'AIRF à Lyon et participé au Salon de l'AIRF à Reims du 30 juin au 05 juillet 2015 ;
- du 29 novembre au 03 décembre 2015, j'ai participé au Sommet Africités en Afrique du Sud (Johannesburg);
- le Secrétaire Général a pris part à la Première réunion du Comité de Pilotage du World Environmental Hub organisée par l'IUCN et la Province de Jeju en Corée à Paris du 02 au 05 décembre 2015.

III- ETAT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DEPARTEMENTAL ET SITUATION FINANCIERE DU DEPARTEMENT

1- Etat des délibérations du Conseil départemental

En 2015, le conseil départemental a tenu 04 sessions ordinaires :

- la **session du 13 mars 2015** pendant laquelle le budget 2015 a été adopté et notre adhésion à l'AIRF a été autorisée.

Relativement à notre adhésion à l'AIRF, nous avons été bénéficiaire des actions suivantes :

- participation du Président du Conseil départemental à l'Assemblée Générale de l'AIRF et au Sommet Climat de Lyon ;
- octroi d'une bourse d'immersion en Région Midi-Pyrénées pour 06 semaines au bénéfice d'un agent administratif du Conseil ;
- invitation et prise en charge totale d'un formateur et de deux élèves en mécanique automobile du Lycée Technique André Peytavin pour prendre part au Mondial des Métiers de Lyon en février 2016.

- la **session des 24 et 25 juin** au cours de laquelle le conseil a adopté la première révision budgétaire qui ne comportait qu'une Autorisation spéciale de recettes et de dépenses ; le conseil a également autorisé le président à signer la Convention de l'Entente Interdépartementale avec Podor et Dagana. Cette session a également été mise à profit pour partager avec les

conseillers quelques éléments sur

- les règles budgétaires ;
- l'acte III de la décentralisation ;
- le contrôle de légalité ;
- le SRAT ;
- le PRDI.

En ce qui concerne l'Entente, la Convention adoptée ainsi que la délibération autorisant le Président à la signer ont été envoyées aux Présidents de Conseil départemental de Podor et de Dagana. A ce jour nous n'avons pas reçu de retour.

- la **session du 16 octobre** dont l'ordre du jour était fixé comme suit :
 - révision budgétaire (virement de crédits) ;
 - information sur le plan départemental de développement ;
 - informations sur le plan départemental de l'enseignement technique et de la formation professionnelle ;
 - Questions diverses
- la **session du 23 décembre** avec comme ordre du jour :
 - orientations budgétaires 2016;
 - questions diverses.

2- Situation financière du Département

Au 31 décembre 2015, la situation provisoire d'exécution du budget laisse apparaître :

- 154 629 739 F en recettes de fonctionnement ;
- 119 588 443 F en recettes d'investissement ;
- 344 mandats, dont 339 en fonctionnement et 05 en investissement pour des montants respectifs de 155 555 138 F et 45 120 170 F.

Ainsi, on note un solde positif de :

- 74 601 F en fonctionnement ;
- 74 468 273 F en investissement.

Telle est Madame le Préfet, Mesdames, Messieurs les Conseillers, l'économie du présent rapport spécial que je soumets à votre attention.

Fait à Saint-Louis, le 29 janvier 2016

Le président du Conseil départemental

